



Il faut se réjouir que la commune de Faulquemont ait mis à la disposition de l'Equipe de Soins Primaires secteur Créhange-Faulquemont pour sa tournée spécifique Covid 19, un certain nombre de moyens*.

Il est à regretter qu'il ait été mis à la disposition de ces professionnelles de Santé le minibus. Ce véhicule n'est pas adapté à leur mission, où seule une infirmière prend place dans cette voiture, aucun transport de personnes n'étant programmé.

Deux véhicules légers existent sur la commune de Faulquemont, l'un est affecté au Directeur Général et des Services, le second au responsable des services techniques. Utilisés dans le cadre de leurs fonctions, ces véhicules le sont également pour permettre à l'un et à l'autre de regagner leur domicile, les frais de carburant et d'entretien étant à la charge de la commune.

Actuellement, la mairie est fermée et tourne à minima, ces deux fonctionnaires disposent d'un véhicule personnel.

Demande : Aujourd'hui, alors que des infirmières de 4^{ème} année sont réquisitionnées pour renforcer les équipes hospitalières, **je demande que le maire et les élus ordonnent** que ces deux véhicules communaux **soient mis à la disposition des infirmières** de l'Equipe de Soins Primaires de Créhange-Faulquemont dans le cadre de leur tournée COVID 19.

Interrogé pour savoir si des personnes, élues ou non, ayant tenu des bureaux de vote avaient été contaminées, le Directeur Général et des Services de la commune a répondu :

« **Pas à sa connaissance** ».

A notre connaissance, il y en a eu.

Parmi toutes les personnes qui ont tenu les bureaux de vote, après l'annonce la veille des élections du premier ministre de fermer les restaurants, bars... à partir de minuit, ce sont plus de 30 assesseurs qui se sont désistés, dont 4 élus, dont deux adjoints au maire.

On ne leur en voudra pas, c'est peut-être eux qui avaient raison.

Les consignes ont-elles été respectées ? Vérifions. Ci-après le document publié par monsieur Alain LABRE sur sa page facebook « *Vivre à Faulquemont* » :

ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2020

Pour garantir le bon déroulement des opérations de vote, et conformément aux consignes du ministère de l'Intérieur, la Ville de Palaiseau met en place les mesures de prévention suivantes dans ses 26 bureaux :



Du gel hydro-alcoolique sera à disposition des électeurs et des membres du bureau de vote



L'utilisation de gants jetables sera possible pour les personnes fragiles qui le souhaitent



Un nettoyage du mobilier et du matériel sera effectué tout au long de la journée



Les stylos seront régulièrement nettoyés ; vous pouvez venir avec votre stylo (encre noire au 1^{er} tour, bleue au 2nd)



Les isolements seront séparés et une distance de courtoisie d'un mètre entre électeur sera demandée



Les personnes fragiles peuvent privilégier les heures creuses : traditionnellement 8h à 10h et 13h à 16h

VOTEZ EN TOUTE SÉRÉNITÉ

A Faulquemont

Le gel : **Consigne appliquée.**

Les gants : **Consigne non appliquée.** Pour en avoir demandé, des gants n'ont pas été mis à la disposition des assesseurs.

Nettoyage du mobilier et du matériel : **Consigne non appliquée systématiquement.** Plusieurs personnes l'ont constaté, dont moi, dans plusieurs bureaux de vote cette action n'a pas eu lieu.

Nettoyage des stylos : **Consigne non appliquée.** Cette action a eu lieu dans un seul bureau de vote, tenu par une adjointe au maire et seulement le temps de sa présence.

Les isolements : **Consigne non appliquée.** Dans les bureaux de vote, si un isolement était à l'écart, les deux autres étaient sur le même portique, séparés seulement par le rideau. La distance n'a pas été respectée.

Les heures creuses : **Consigne non appliquée.** Encore fallait-il que les personnes fragiles aient eu connaissance de cette consigne.

Pour avoir publié cette information, monsieur Alain LABRE ne devait-il pas les faire appliquer alors qu'il siège, il n'est pas inutile de préciser, sans aucune compétence en matière de santé, dans des structures de santé ?

Mais que fallait-il attendre de ce monsieur qui voyant une personne se « laver les mains » au gel hydro-alcoolique lui fit cette remarque : *« l'utilité du désinfectant à froid n'est pas vraiment nécessaire »*. Réponse de la personne interpellée : *« A chacun son avis, mais au vu des risques de contamination à chacun de prendre ses responsabilités » ?*

Si chacun a pu dire que ces élections n'auraient pas dû être, qu'elles ont été un véritable « foutoir », Faulquemont y a contribué.

Dans le bureau de vote de l'Hôtel de ville, sous la présidence du maire BIANCHIN, monsieur Alain LABRE, candidat sur la liste du maire sortant, a tenu le bureau de vote de 8h à 10h, puis de 15h à la clôture.

Que faisait-il de 12h30 à 15h, à discuter avec les assesseurs, accueillant et saluant les votants dans ce même bureau de vote ? *Sa présence était absolument interdite, le responsable du bureau de vote ainsi que le maire BIANCHIN, président de ce bureau, auraient dû lui imposer de partir.*

Que se passait-il au bureau de vote de l'école Descartes de 10h à 12h30 ? Plusieurs personnes se sont étonnées de la présence de personnes qui n'avaient rien à y faire, *discutant le « bout de gras »* avec le président du bureau. *« Il y avait tellement de monde, qu'on ne savait plus qui assurait les fonctions officielles. L'accueil était bon enfant, on se serait cru au bistrot du coin »* : dira un votant.

Quelles sont les raisons qui ont poussé le maire BIANCHIN à faire toute la journée, la tournée des bureaux de vote saluant les uns et les autres, accueillant les votants ? **Même maire, parce qu'il était candidat à sa propre réélection, il n'avait ABSOLUMENT pas le droit de faire la « tournée des popottes ».**

Propositions :

Dons : Alors que les élus sont cantonnés à leur domicile, que quelques décisions urgentes sont prises directement par le maire seul, pourquoi les élus n'abandonneraient-ils pas les indemnités qu'ils ont perçues depuis le début du confinement et percevront jusqu'à la fin de celui-ci pour en faire dons aux personnels soignants ?

Ordures ménagères : La déchèterie est fermée, les sacs « orange » ne sont plus collectés. Plusieurs communes ont pris l'excellente décision de les faire collecter par le personnel communal à charge pour eux de les amener dans un conteneur de la décharge sur la zone industrielle.

Déchets verts : De la même manière, des communes ont mis en place un service de collecte des déchets verts. Les sacs sont déposés devant le domicile des particuliers qui se signalent en mairie. Les ouvriers communaux se chargent de les collecter et de les amener dans un conteneur de la décharge sur la zone industrielle.

Cartons : Des communes ont aussi mis en place un service de collecte des cartons, essentiellement à l'intention des commerces (pharmacie, autres). Les cartons sont déposés devant les commerces qui se signalent en mairie. Les ouvriers communaux se chargent de les collecter et de les amener dans un conteneur de la décharge sur la zone industrielle.

Bien évidemment, les agents communaux devront respecter entre eux les gestes barrières et les mesures de distanciation sociale indispensables pour se protéger de la maladie.

Peut-être vous demandez-vous pourquoi ces propositions de bon sens je ne les propose pas à la mairie ? Depuis 2008, toutes les propositions que j'ai pu faire, parce qu'elles émanaient de l'« Opposition » étaient systématiquement rejetées.

Pourquoi ne pas le faire, VOUS, en téléphonant à la mairie ? Par mail ? Contactez-moi, je vous communiquerai le mail de l'élus de votre quartier

*** Le mail que j'ai adressé au Directeur Générale et des Services de Faulquemont**

Patrick bonnet

Jeu 26/03/2020 10 :27

Pierre Seravalle

Bonjour Pierre,

Pour répondre à ton mail, tu peux compter sur mon soutien actif et celui de mon équipe.

Afin d'apporter notre soutien aux professionnels de santé, je demande que la commune de Faulquemont mette à la disposition de l'**Equipe de soins primaires Créhange-Faulquemont** » :

- Les douches d'un gymnase ouvert à des horaires très larges afin de permettre aux soignants tous corps confondus de passer y prendre leur douche avant de rentrer chez eux.
- La mise à disposition de poubelles et sacs de tri pour déposer les souillés.
- De l'eau de javel, savon liquide et tout le nécessaire pour nettoyer après chaque passage.
- De faire procéder au nettoyage complet et en profondeur de ces lieux tous les jours.
- De mettre à leur disposition deux véhicules légers communaux qui seront utilisés dans le cadre de leur tournée exclusive des covid positifs non hospitalisés ou qui sortent d'hospitalisation pour le suivi à domicile ceci toujours dans le but d'éviter de contaminer nos propres véhicules. Un seul véhicule sera utilisé par jour, le second sera désinfecté par les soins de la commune.

Merci Pierre